

Festimaj, le plus grand cinéma du monde pour la jeunesse 2014

Créez votre propre événement et festival avec les films sélectionnés pour concourir à Festimaj.

Créée en 2009, cette manifestation unique en son genre permet à tous les organismes écoles, institutions, centres culturels, cinémas... du monde de diffuser la sélection de Festimaj et voter pour les films en compétition.

Véritable moment de rencontres, d'échanges, cet évènement permet de découvrir d'autres régions, d'autres cultures et de développer des actions de sensibilisation et de formation en France et dans le monde.
Pour participer il vous suffit de vous inscrire dans la rubrique "inscription" et de remplir le formulaire.

Vous programmez Festimaj, le plus grand cinéma du monde entre le 28 mai et le 28 juin 2014. Les résultats doivent nous parvenir au plus tard le **26 juin avant 22 heures** (heure française).
Le 28 juin, vous avez la possibilité de diffuser la sélection du public mondial dans ce cas précisez-le (points 1 et 3) sur la fiche d'inscription et vous recevrez l'ensemble de la sélection, les résultats vous seront alors communiqués le 27 juin.

Vous organisez votre propre événement :

- En choisissant votre programme : une ou plusieurs catégories.
- En faisant voter vos publics.
- En organisant des ateliers, rencontres et débats autour de l'éducation à l'image.
- Pendant le festival, vous pouvez aussi faire faire à vos élèves et équipes des reportages : photo, vidéo, sonore, dessin… et nous les envoyer. Vos contributions seront (avec votre accord) mises en ligne sur www.festimaj.fr
- En composant votre jury et en projetant le 28 juin les films sélectionnés par les publics, films qui seront également présentés le même jour au jury de Festimaj, vous pourrez ainsi décerner le prix public. L'équipe du film qui remportera le plus de suffrages sur tous les lieux concernés recevra « Le prix public Festimaj ».
- En organisant, comme cela se fait déjà sur certains lieux une cérémonie d'ouverture et de clôture.

Vos engagements :

Outre la participation forfaitaire de **60€**[1] *pour les organismes qui le peuvent, les autres devant faire une demande d'exonération par courriel, nous vous demandons de :*

- **Faire voter vos publics et nous communiquer les votes** sur l'interface dédiée avant le 26 juin 22 heures. Vos publics votent en attribuant une note de 1 à 5 à chaque film. Une liste récapitulative des films vous sera envoyée par mail.
  Une interface personnalisée vous permettra de nous envoyer les résultats des votes qui doivent nous parvenir avant le **26 juin 22 heures** (heure française). Néanmoins nous vous demandons dans la mesure du possible de rentrer vos votes après

[1] **Face aux difficultés que nous rencontrons, nous sommes contraints d'augmenter la participation aux frais de 10€ par rapport aux années précédentes**

chaque projection. Nous pourrons ainsi les traiter dès réception, ce qui nous fera gagner du temps.
Toutefois si vous avez **certaines** de vos projections tout-public et qu'il est trop complexe d'organiser un vote, vous ne serez pas obligés de les faire voter mais en contrepartie, merci de nous préciser les séances sans votes avec le nombre de spectateurs.

- **Nous envoyer avant le mois de novembre 2014, un compte-rendu** écrit des projections avec le plus de détails possibles avec photos, articles de presse et vidéos (le cas échéant)
- **Les projections doivent être gratuites !** (sauf dérogation particulière que vous devrez nous demander).

Matériel de diffusion et de communication :
La troisième semaine de mai, vous recevrez via DHL (pour les pays hors Europe) et grâce à notre partenariat avec l'association « DHL Liens » les affiches-programmes sur lesquels figurent l'ensemble des lieux de diffusion et l'ensemble des films de la sélection, le ou les DVD (1 par catégorie) selon votre choix.
Dans le cas où vous souhaitiez diffuser le 28 juin les films sélectionnés par le public et présentés au jury (6 par catégorie), vous recevrez l'ensemble des DVD même si vous avez choisi de ne diffuser pendant le festival qu'une sélection partielle. Nous vous communiquerons le 27 juin la liste des films sélectionnés par le public.
Les affiches programmes vous seront envoyées par courriel après le 15 mai afin que vous puissiez faire votre communication interne.

Propositions :
Nous sommes ouverts à tous types de propositions pour contribuer au succès de Festimaj. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Participation aux frais :
Une participation aux frais de **60€**[2] (impression programmes et copies DVD, envois, gestion...) est demandée à l'ensemble des organisateurs toutefois si votre organisme se trouve dans l'impossibilité de payer cette somme, une exonération peut vous être accordée sur demande motivée de votre part.
Une facture vous sera envoyée par mail, vous pourrez la régler par virement ou par chèque à l'ordre d'@rtiste.

Si vous souhaitez soutenir financièrement le développement de Festimaj, vous pouvez nous faire un don du montant de votre choix.

[2] **Face aux difficultés que nous rencontrons, nous sommes contraints d'augmenter la participation aux frais de 10€ par rapport aux années précédentes**